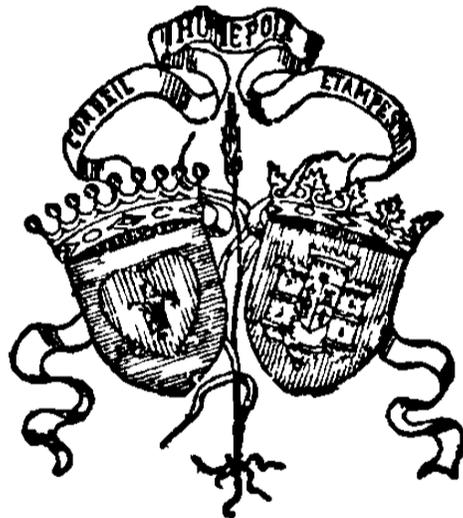


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

14^e Année — 1908

2^e LIVRAISON



5997

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
Rue Bonaparte, 82
—
MCMVIII

RECHERCHES SUR LES ENSEIGNES

ET LES VIEILLES HOTELLERIES DE CORBEIL (1).

L'HOTEL DE BEAUMONT.

Emplacement n^{os} 43 à 47.

Cet hôtel important, connu à Corbeil dès le xiv^e siècle, était situé rue St-Spire, entre la rue des Conins, actuellement rue de l'Arche, et la rue de la Juiverie.

Il est mentionné dans de nombreux titres, dont le plus ancien remonte à l'année 1355.

Il résulte de ces divers titres, et, notamment, d'une déclaration faite par Barbe Clignet, en 1599, que le Chapitre de St-Spire avait droit de percevoir annuellement 12 sols 2 deniers de cens et 50 sols de rente sur « *l'hostel de Beaumont et ses appartenances* ».

Une transaction intervint à ce sujet, entre le Chapitre et Nicolas Thibeuf, seigneur du Val Coquatrix, devant M^e Le Bergier, notaire à Corbeil, le 12 juillet 1610.

Cet hôtel, qui appartient à Baude de Vauvillars, fut donné en 1488, par Charles VIII, à Guillaume Charrier, receveur général des finances, et à Guillaume Ripault, cleric des comptes (2).

L'hôtel de Beaumont et ses dépendances furent morcelés vers la fin du xvi^e siècle.

Vers le milieu du siècle suivant, Charles Aubry, Nicolas Tarteret, tous deux notaires à Corbeil, et Jean Tortouin, procureur du Roi à Corbeil, en possédaient la plus grande partie.

Leurs héritiers aliénèrent, vers 1705, les bâtiments et dépen-

(1) Pour la première partie, voir Bulletin de 1907, page 100 et suiv. et le Bulletin de 1908, page 31 et suiv.

(2) Abbé LEBŒUF, *Hist. du diocèse de Paris*, tome XI, page 228.

dances de l'hôtel de Beaumont, au profit de Louis *Masché* ou *Maschet*, tonnelier, lequel fit construire, sur partie de leur emplacement, l'hôtel *de l'Image saint Louis*, dont nous allons parler.

Le surplus était alors possédé par Pierre Richard.

L'IMAGE SAINT-LOUIS.

Emplacement, partie des nos 43 à 47.

L'hôtel qui avait pour enseigne *l'Image saint Louis*, n'était pas antérieur au commencement du XVIII^e siècle ; il s'élevait au coin de la rue Saint-Spire et de la rue de la Juiverie, près de la porte Royale.

Louis *Masché*, tonnelier, avait acquis de 1702 à 1710, aux termes de plusieurs actes, savoir : 1^o des héritiers Aubry, qui étaient : Marie Magdeleine Aubry, épouse de François Predeseigle, et Marie Charlotte Aubry, une grande grange à porte cochère, avec corps de logis à côté et cour derrière, assis rue St-Spire, tenant à la rue des Conins, et d'autre part à l'article suivant ; 2^o de Alexandre Lemerle, qui était au lieu des héritiers Lausmonier et sa femme, fille de Nicolas Tarteret, notaire, un cellier, ci-devant pressoir, faisant le coin de la rue St-Spire et de la rue de la Juiverie ; 3^o de Jeanne Tarteret, veuve de Marin Cholière, notaire, et des héritiers de Anne Tarteret, épouse Desloger, un cellier en forme de grange, cave dessous, et petite cour devant, tenant à Lemerle, et aboutissant rue de la Juiverie ; 4^o Et de Marie Tortouin, héritière de Jean Tortouin, son père, une grande cour avec petit jardin à côté, et grande écurie.

Tous les bâtiments et lieux ainsi acquis par Masché étaient des dépendances de l'ancien *hôtel de Beaumont*.

Sur partie de leur emplacement ce dernier fit édifier l'hôtel de l'Image saint Louis, qu'il ouvrit en 1713.

Nous avons fait connaître le moyen radical auquel Masché eut recours, après l'ouverture de la porte Royale, pour détourner à son profit la clientèle des hôteliers du Mouton et du Charbon Blanc, et la juste plainte dont il fut l'objet de la part de leurs propriétaires (1). Nous n'y reviendrons pas.

Nous ajouterons seulement que Louis Masché ou Maschet, et Simone Sellerin, sa femme, avaient obtenu par acte devant M^e Sourdeau, notaire à Corbeil le 21 février 1713, de Paul Pater,

(1) Voir 2^e bulletin de 1907. Bull. de la Société hist. de Corbeil, p. 117-118.

greffier en chef de la prévôté de Corbeil et receveur du domaine de cette ville, pour six années, du premier octobre 1713, le bail à ferme du *droit de péage* qui se percevait sur toutes les marchandises *passant par les portes Royale et de Saint Nicolas*, suivant tarif. Ce bail leur avait été consenti moyennant un loyer annuel de soixante livres et 10 livres de sucre.

On a vu aussi comment, en 1714, l'hôtelier Masché, pour exercer plus commodément son droit de péage, et empêcher les rouliers et voituriers de passer ailleurs que par la porte Royale, n'avait pas craint de détruire et de démolir le pont qui donnait l'entrée de la ville par la porte S^t-Nicolas ; il fut condamné à le rétablir.

Pour faire échec, autant que possible, à la concurrence déloyale que leur faisait Masché, François *Jacqueson*, tenant l'hôtellerie du Mouton et Marie-Louise Lelong, sa femme, obtinrent du même Paul Pater, par acte devant Sourdeau, notaire, le 18 août 1718, pour trois années, le *droit de pesage*, qui se percevait « sur toutes les marchandises passant par les portes Royale et de Saint-Nicolas », moyennant un loyer annuel de 80 livres et dix livres de sucre. Dans ce bail étaient excepté les trois jours de Saint-Spire, Notre-Dame d'août et Saint Jean-Baptiste, dont le droit était perçu par le fermier de ceux-ci.

LA HERSE.

Emplacement présumé
rue St-Spire, n° 55 ou 57.

Cette maison était située près des remparts de la ville, au bout de la rue St-Spire, ou plutôt de la rue de la *Herse*, d'où elle tira sans doute son nom.

Une charte passée par devant Pierre Fidé, tabellion de Corbeil, le 19 février 1493, fait mention de 16 sols parisis de rente, que l'église Saint-Nicolas de Corbeil avait droit de prendre annuellement sur « une maison assise à Corbueil, rue Sainct-Spire, appelée la Harse ».

Cette rente fut rachetée par Guillaume Hideux, alors possesseur de cette maison, par acte du 22 mai 1543.

ENSEIGNES

DONT L'EMPLACEMENT N'A PU ÊTRE DÉTERMINÉ EXACTEMENT

L'ÉCU D'ORLÉANS.

Par acte reçu par M^e Fontaine, notaire à Essonne, le 1^{er} décembre 1645, Spire Quinault, marchand boulanger à Corbeil, fondé de pouvoirs de Jean Dupercher, menuisier à Paris, consentit bail à Tous-saint Catolle, menuisier et tonnelier à la Ferté Alais, pour trois ans, moyennant un loyer annuel de soixante livres tournois, « d'une maison sise à Corbeil, rue Saint Spire où est pour enseigne l'*Escu d'Orléans* ».

L'obituaire de l'église St-Nicolas nous apprend que les 22 mai, 15 juillet et 24 octobre, on y disait une messe basse de *requiem* pour l'âme de feu Jehanne Boudeaulx, en son vivant femme de Jehan de Vallencourt, laquelle avait légué 15 sols parisis de rente à cette église sur une maison où pendait pour enseigne « l'*Escu d'Orléans* », assise en la rue St-Spire.

Sans que nous puissions l'identifier autrement, nous pensons que cette maison était située entre la rue du Trou Patrix et l'hôtel du Grand Cerf, c'est-à-dire entre les n^{os} 40 et 54.

LES TROIS CHAPELLES.

Aux termes d'un acte passé devant M^e Du Nas, notaire à Corbeil, le 24 novembre 1617, Nicolas Hideux, marchand boucher en cette ville et Marie Cariot, sa femme, déclarent constituer une rente, « sur une maison sise à Corbeil, rue Saint Spire, où souloit pendre pour enseigne les *trois Chapelles*, avec boutique, tenant aux hoirs Trinquet, Jehan Langlois, etc. ».

Cette maison, qui ne relevait pas de la mouvance du Chapitre de Saint-Spire, devait aussi se trouver du côté droit de la rue St-Spire, entre la rue du Trou Patrix et l'hôtel du Grand Cerf.

LA COUR AYMARD.

Suivant aveu reçu par M^e Pierre Lebergier, notaire à Corbeil, le mercredi 9 juillet 1608, Jacques Duhamel, huissier audiencier en la

prévôté de Corbeil, reconnaît tenir à titre de chef cens, du Chapitre de St-Spire :

« une maison, grange et autres aisances, couvert de tuiles, cour et jardin, assis
« à Corbeil, en la rue Saint Spire, appelée la *court Aymart*, tenant d'une part à
« Pierre Lebergier, et à M^{re} Tristan Canus, chanoine, d'autre à la *rue qui tend*
« de la *Grande rue St-Spire, sur les murs* »,

Le chapitre avait droit de percevoir onze sols deux deniers de cens, sur cette maison.

A suivre (1):

Emile CREUZET.

(1) Nous finissons ici la rue St Spire ; nous continuerons dans le prochain article par la rue Notre-Dame.

